



GUIDE DU PARTICIPANT 2022



Mot de l'organisation

Nous sommes fiers de vous accueillir pour cette sixième édition du Défi 808 Bonneville présentée par Fenplast et Lowe's Canada en collaboration avec Lussier et Québecor au profit de la Fondation de l'athlète d'excellence du Québec (FAEQ).

Inspiré des épreuves de longues distances à vélo, le Défi 808 Bonneville offre une expérience unique aux cyclistes de tous les niveaux qui veulent accomplir une longue distance, en solo ou en équipe. De nouveaux défis ont été ajoutés afin de rejoindre les cyclistes de tous les niveaux.

Merci à vous de vous être investis dans une collecte de fonds au profit de la FAEQ qui a pour mission d'appuyer financièrement les jeunes étudiants-athlètes et de les encadrer dans leurs parcours académique et sportif dès l'émergence de leur talent jusqu'à leur transition de carrière. La FAEQ a aussi comme mission de promouvoir ses boursiers qui représentent des modèles, incitant ainsi les gens de toutes les générations à bouger plus, manger mieux et adopter de saines habitudes de vie.

Pour aller voir vos résultats après avoir franchi la ligne d'arrivée, fier et accompli, c'est ici : <https://ms1timing.com/index.php?code=results>

Bon défi tout le monde!

Le comité organisateur

* Le masculin est utilisé pour alléger le texte, et ce, sans préjudice pour la forme féminine

Merci à tous nos partenaires et fournisseurs

Présenté par



en collaboration avec



Partenaires majeurs



Partenaires



Fournisseurs



Consignes générales

- Les participants inscrits au 808 km et au 404 km (24 heures en continu) doivent obligatoirement avoir **une équipe et un véhicule de soutien** pour les accompagner sur le parcours de 19 h 00 le soir à 7 h 00 le matin. Cette équipe vise à ravitailler, aider et assurer la sécurité du participant une fois la nuit tombée.
- **Vous devez obligatoirement faire identifier et inspecter votre véhicule au moment de procéder à votre enregistrement.** Tous les **autocollants et panneaux d'identification** nécessaires pour le véhicule de soutien seront fournis par l'organisation et remis lors de l'enregistrement.
- Pour les participants qui prennent part aux épreuves de jour seulement, l'équipe et le véhicule de soutien ne sont **pas obligatoires**, les participants seront alors en autonomie complète sur les parcours et tout au long du défi.
- **Prévoir du ravitaillement** (eau, barres, gels, etc.) pour une distance minimum de 50 kilomètres.
- **Pas de relais possible** entre les stations de chronométrage.
- Prévoir les **vêtements nécessaires** (manches, manteau, imperméable, etc.) selon la météo.
- Disposer d'un **cellulaire** en tout temps (le chargeur sans fil est recommandé).
- L'équipe doit prévoir son propre moyen de transport vers **les relais (stations de chronométrage)** pour le participant qui prend le relais.
- **RÈGLEMENT DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS :**
Les équipes inscrites dans une épreuve en continu devront se procurer et utiliser un **gyrophare** de 19 h 00 à 7 h 00. Ce gyrophare devra être installé sur le toit du véhicule de soutien lorsqu'il suivra le participant durant la nuit. De plus, les cyclistes devront porter un dossard avec bandes réfléchissantes sur les parcours de 19 h 00 à 7 h 00.

Collecte de fonds

Le montant de dons exigé est défini selon le défi de chacun des participants. Les participants qui n'auront pas atteint le montant minimum de dons, devront payer le montant manquant lors de l'enregistrement afin de pouvoir prendre part au départ.

Enregistrement des participants

Heures d'ouverture

Jeudi 15 septembre : 16 h 00 à 21 h 00

Vendredi 16 septembre : 6 h 00 à 10 h 00 et 16 h 00 à 20 h 00

Samedi 17 septembre : 6 h 00 à 10 h 00

Lieu : Chalet des Voyageurs – au pied du village piétonnier de la Station Mont-Tremblant.

Adresse : 1000, chemin des Voyageurs, Mont-Tremblant, QC

Il est **essentiel** pour les cyclistes qui feront un défi en continu d'aller faire identifier le véhicule de soutien **en même temps que l'enregistrement des participants**.

Nous suggérons fortement à tous les participants **de se présenter le jeudi 15 septembre pour leur enregistrement sur place pour les défis du 808 km et 404 km d'arriver le vendredi ou le samedi au moins une heure avant leur heure de départ**.

La trousse du participant inclut :

- le maillot officiel de l'événement,
- le cuissard officiel de l'événement pour ceux qui y ont droit,
- une puce pour le chronométrage,
- une plaque d'identification à mettre sur le vélo,
- un ensemble d'identification pour le véhicule de soutien (si applicable),
- un bracelet vous identifiant comme participant,
- un bracelet pour chaque membre de votre équipe de soutien ou pour vos accompagnateurs (si applicable).

Réunion des participants

Jeudi 15 septembre : 19 h 00 à 20 h 00

Chalet des Voyageurs – au pied du village piétonnier de la Station Mont-Tremblant.

Session d'information **obligatoire** pour les participants qui feront le 808 km ou 404 km en continu (au moins un membre par équipe du 808 km). Les règlements y seront expliqués en détail ainsi que le déroulement des épreuves. Il s'agit d'une session d'information suivie d'une période de questions.

Salon Planète Courrier

Le **Salon Planète Courrier** situé à la ligne d'arrivée au Parc de la Chapelle sera ouvert vendredi 16 septembre et samedi 17 septembre de 12 h 00 à 19 h 00.

Il pourra accueillir les participants ayant complété leur défi pour leur lunch.

Chronométrage

Une puce de chronométrage jetable sera remise à chaque participant.

Lunch offert

Tous les participants qui terminent leur défi sont officiellement invités au chapiteau du Salon Planète Courrier pour un repas offert par l'organisation, dès 13 h le vendredi et le samedi 16 et 17 septembre.

Horaire officiel

Jeudi 15 septembre 2022

16 h 00 à 21 h 00	Enregistrement – Équipes et participants (Chalet des Voyageurs)
19 h 00 à 20 h 00	Réunion des participants (Chalet des Voyageurs)

Vendredi 16 septembre 2022

6 h 00 à 10 h 00	Enregistrement – Équipes et participants (Chalet des Voyageurs)
7 h 00	Départ des 808 km – Solo
7 h 05	Départ des 808 km – Équipes de 2
7 h 10	Départ des 808 km – Équipes de 4
7 h 15	Départ des 404 km — 24h
7 h 20	Départ des 404 km — (jour seulement)
10 h 00	Départ des 125 km Départ des Combo 250 km
10 h 15	Départs des 80 km Départ des Combo 150 km (portion 80 km)
13 h 00 à 16 h	Lunch des participants (Chapiteau Planète Courrier — Parc de la Chapelle) Arrivées des participants du 80 km, 125 km, combos 250 km (Parc de la Chapelle)
16 h 00 à 20 h 00	Enregistrement – Participants (Chalet des Voyageurs)

Samedi 17 septembre 2022

6 h 00 à 10 h 00	Enregistrement – Équipes et participants (Chalet des Voyageurs)
7 h 00	Départ des 404 km — jour seulement
7 h 05	Départ des 202 km
10 h 00	Départ des 125 km Départ des Combo 250 km
10 h 15	Départs des 70 km Départs des Combo 150 km (portion 70 km)
13 h 00 à 19 h	Lunch des participants (Chapiteau Planète Courrier — Parc de la Chapelle) Arrivées des participants du 70 km, 150 km (portion 70 km) 125 km, 202 km, 404 km et 808 km (Parc de la Chapelle)

Inspection des véhicules de soutien et des vélos

Vous devez vous présenter au bureau d'enregistrement (Chalet des Voyageurs) afin qu'un membre de l'organisation procède à l'inspection du véhicule et vous indique comment apposer le matériel d'identification sur le véhicule.

Tout le matériel nécessaire qui devra être apposé sur votre véhicule de soutien sera fourni par l'organisation lors de votre enregistrement. Hormis les équipements déjà obligatoires dans la liste de règlements (incluant le gyrophare à mettre sur le véhicule, le dossard avec bandes réfléchissantes à porter par le cycliste la nuit et la trousse de premier soin), vous devez prévoir un chargeur pour le téléphone qui servira au GPS.

Le matériel d'identification pour le vélo sera inclus dans votre trousse du participant.

Les relais - stations de chronométrage

Départs et arrivées : Station Mont-Tremblant, Mont-Tremblant, QC

Le Centre de villégiature Tremblant est le point central de l'événement.

La Place des Voyageurs sera le point de départ de toutes les catégories, sur le chemin des Voyageurs. Les arrivées se feront plus loin sur le chemin des Voyageurs, près du terrain de la Chapelle. Les participants qui ont complété leur défi seront invités à quitter l'aire d'arrivée pour rejoindre la zone des participants sur le terrain de la Chapelle.

À la fin de chaque étape se trouve une station de chronométrage où chaque participant doit **obligatoirement** passer. Il s'agit aussi des seuls points de relais pour les équipes de deux et de quatre. Puisque le parcours est composé d'une boucle Sud et d'une boucle Nord, on retrouve trois stations de chronométrage distinctes (dites zones de transition pour les équipes) sur le parcours.

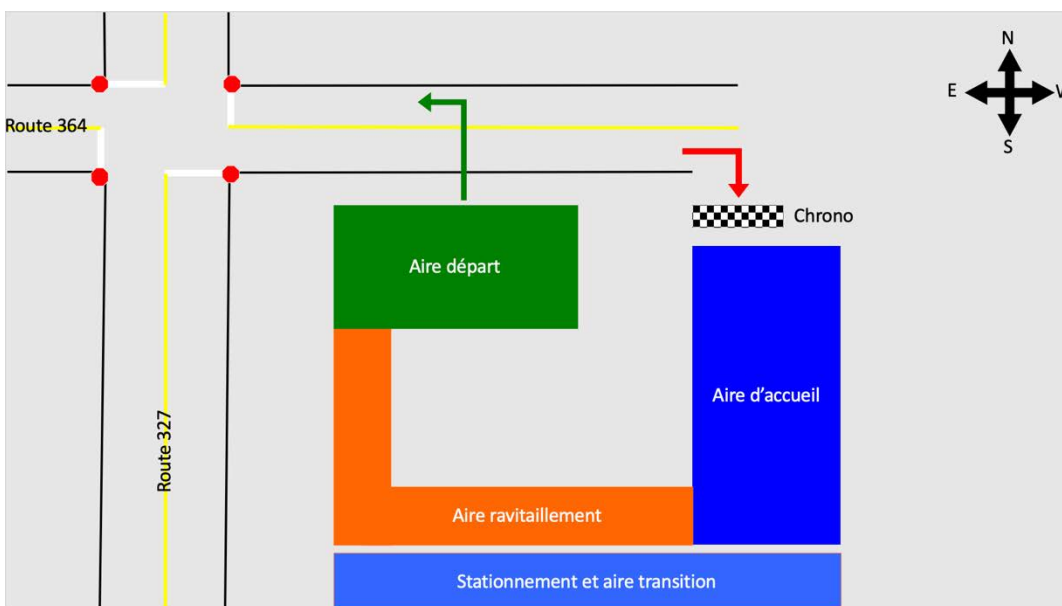
Stations de chronométrage : transition à environ chaque 100 km parcourus.

- Arundel (fin des étapes 1 et 5)
- Station Mont-Tremblant (fin des étapes 2, 4, 6 et 8)
- Saint-Donat (fin des étapes 3 et 7)

Ravitaillement

Des postes de ravitaillement intermédiaires seront accessibles et identifiés sur le parcours approximativement à tous les 50 km avec des collations et rafraîchissements. Consulter les cartes des parcours pour localiser ces points de ravitaillement intermédiaires.

Exemple de station de chronométrage et de relais à Arundel



Les défis

Cette année, nous offrons à nouveau une boucle originale de 404 km, où nous retrouvons plusieurs défis différents tels un 70 km, un 80 km, deux 125 km, un 202 km, le 404 km et l'épreuve ultime du 808 km. Pour les épreuves en équipe, chaque étape doit être complétée avant de passer à la suivante. À la fin de chaque étape, tous les participants transigeront par une zone de transition, appelée station de chronométrage, où ils pourront passer le relais à leur coéquipier ou se reposer avant de reprendre la route.

***Veuillez noter que certains trajets ont changé pour cette édition 2022 du Défi. Assurez-vous de télécharger les versions mises à jour sur le [site web](#).**

E-bike accepté pour toutes les épreuves à l'exception du 808 km et du 404 km.

Le 808 km

Les participants devront compléter deux fois le parcours de 404 km, comportant quatre étapes, pour une distance totale de 808 kilomètres et un dénivelé de plus de 8 400 mètres. Le parcours traverse 17 municipalités des Laurentides, de Lanaudière et de l'Outaouais, et il est composé de huit tronçons d'environ 100 kilomètres chacun. Les stations de chronométrage d'Arundel, de Saint-Donat et de la Station Mont-Tremblant seront l'occasion pour les équipes d'effectuer leurs transitions.

Le 404 km

Le parcours d'une distance de 404 kilomètres compte plus de 4 200 mètres de dénivelé. Composé de quatre tronçons d'environ 100 kilomètres chacun, le parcours se détaille comme suit : départ et arrivée à la Station Mont-Tremblant, avec des stations de chronométrage à Arundel, Tremblant et Saint-Donat.

Le 202 km

Le parcours équivaut aux deux premières étapes de la boucle de 404 km. Les participants se dirigent d'abord vers Namur pour ensuite arriver à la station de chronométrage d'Arundel et repartent vers la Station Mont-Tremblant.

Le 125 km (vendredi) présenté par Fasken

Départ de la Station sur la Montée Ryan, pour se rendre à la 117 et poursuivre en direction de Brébeuf via la Route 323. De beaux dénivelés vous attendent sur la route vers les villages de Amherst et Saint-Rémi. Les cyclistes se dirigeront ensuite vers le Lac-des-Plages en poursuivant leur route sur la 323 en direction du village de Saint-Émilie-de-Suffolk pour rejoindre le premier point de ravitaillement au village de Namur. Les cyclistes reprendront à nouveau la même route pour le retour, puis se dirigeront vers le village d'Arundel en tournant sur le chemin de Rockway-Valley. Le 2e point de ravitaillement se trouve à la jonction de la 323 et de là, les cyclistes se dirigeront vers Vieux Village de Mont-Tremblant pour longer le Lac Mercier et finir le défi en beauté aux abords du Lac Tremblant jusqu'au Parc de la Chapelle via le chemin Duplessis. La distance du 125 km devra se compléter en moins de 8h.

Le 125 km (samedi) présenté par GloboCam

Départ de la Station Mont-Tremblant via le vieux village, les cyclistes se dirigent en direction de St-Jovite pour ensuite assaillir l'ascension de la pisciculture à St-Faustin-Lac-Carré et du chemin du Lac Quenouille. 1er arrêt de ravitaillement au camp du Petit Bonheur pour poursuivre vers Val-des-Lacs et rejoindre la route 329 en direction de St-Donat. 2e arrêt de ravitaillement au club Nautique de Saint-Donat, en bordure du Lac Archambault. Après la traversée du village, une découverte du secteur Pimbina du Parc du Mont-Tremblant qui vous mène à l'attaque du défi du chemin du Nordet et ses multiples ascensions. La dernière portion du parcours contourne le Lac Supérieur, puis rejoint le chemin Duplessis pour compléter en force ce 125km. La distance du 125 km devra se compléter en moins de 8h.

Le Combo 250

Les cyclistes complètent la boucle de 125 km vers Arundel le vendredi et la boucle de 125 km vers St-Donat le samedi pour un total de 250 km. Les distances de 125 km doivent chacune être complétées en moins de 8h. Les deux départs se font de la Place des Voyageurs et les arrivées au Parc de la Chapelle (Station Mont-Tremblant).

Le 80 km présenté par Flo

Départ de la Station sur la Montée Ryan, pour se rendre à la 117 et poursuivre en direction de Brébeuf via la Route 323. De beaux dénivelés vous attendent sur la route vers les villages de Amherst et Saint-Rémi. Après les villages, le chemin de Rockway-Valley offrira un défi de taille jusqu'à Huberdeau. La route du Doctor-Henry est la prochaine étape qui vous mènera au village d'Arundel au point de ravitaillement, avant d'entreprendre la route vallonnée et pittoresque de la 327, en direction du centre-ville de St-Jovite. En suivant toujours la 327, la fin du défi vous fera longer le Lac Ouimet, rejoindre la fin de la Montée Ryan, pour finir face au majestueux Lac Tremblant et le retour au Parc de la Chapelle.

Le 70 km présenté par Barsalou Lawson Rheault

Départ de la Station Mont-Tremblant via la route 327 en longeant le Lac Ouimet. Les cyclistes se dirigent en direction de St-Jovite pour ensuite assaillir l'ascension de la pisciculture à St-Faustin-Lac-Carré et du chemin du Lac Quenouille. La dernière portion du parcours contourne le Lac Supérieur, puis rejoint le chemin Duplessis pour compléter ce 70km en force.

Le Combo 150

Ce défi combine les parcours du 80 km le vendredi et du 70 km le samedi.

Navigation

- La navigation et la connaissance des parcours sont essentielles et exigent aux participants ainsi qu'à leur équipe de soutien d'être responsables et autonomes;
- Le parcours sera identifié par des affiches aux intersections importantes sur la route. Cependant, un bon appareil de navigation GPS pour cycliste est recommandé pour s'orienter et bien compléter son défi.
- Toutes les étapes du parcours sont disponibles sur « **Ride with GPS** ». Elles sont téléchargeables sur les appareils de navigation de style Garmin et également sur les téléphones intelligents de type iPhone ou Android. Elles peuvent être utilisées en temps réel ou téléchargées à l'avance.
- Les liens vers les étapes sont disponibles dans ce guide dans la section qui suit et [ici](#). Nous vous invitons à vous familiariser avec les étapes de votre défi et à imprimer les directions détaillées.

*** Tous les véhicules de soutien doivent être munis d'un système de navigation de type GPS ou d'un téléphone intelligent à bord ainsi que d'un gyrophare.**

Pour télécharger l'application nécessaire, veuillez consulter l'ANNEXE 2.

Les étapes

L'étape 1

Tremblant - Namur – Arundel

La première étape est la plus courte (93 km) et représente le plus faible dénivelé (883 m). À partir du départ de Tremblant, les participants empruntent la montée Ryan jusqu'à la route 323 qui les mène à travers les villages de Brébeuf et Amherst jusqu'à Namur. De là, les participants font demi-tour et remontent la route 323 jusqu'à Amherst pour emprunter le chemin Rockway Valley qui les mène dans un dernier sprint vers Huberdeau pour finalement terminer l'étape à la station de chronométrage et de ravitaillement d'Arundel.

L'étape 2

Arundel - Wentworth – Tremblant

La deuxième étape, la plus longue (107 km), compte plus de 1129 m de dénivelé. Cette étape débute sur la route 327 sud et sillonne les plus belles fermes de la région. Le parcours fait une boucle à travers les villages de Lost River jusqu'à Montcalm, traverse le Lac des Seize-Iles pour revenir à Arundel et finalement, terminer au Centre de villégiature Tremblant où est située la station de chronométrage et de ravitaillement de Tremblant.

L'étape 3

Tremblant - Le Nordet - Saint-Donat

Départ de la Station Mont-Tremblant via le vieux village, les cyclistes se dirigent en direction de St-Jovite sur la 327 pour longer le Lac Ouimet et ensuite le chemin du rang 8, puis Montée Kavanah. Les participants feront ensuite l'ascension de la pisciculture et la traversée du village de St-Faustin-Lac-Carré, suivi des belles pentes du chemin du Lac Quenouille. Le premier point de ravitaillement est au Camp du Petit Bonheur. Après avoir longé le Lac Quenouille, les cyclistes prendront le Chemin Charron vers Val-des-Lacs. Le Chemin de l'Original devient le chemin du lac de la Montagne Noire. On prend la gauche sur la route 329, en direction de Saint-Donat. La suite prend la route 125, puis contourne le Lac Ouareau sur le chemin St-Guillaume, le chemin Ouareau Nord, jusqu'à la rue Allard qui traverse le Lac Blanc. L'arrivée et le dernier point de ravitaillement sont à l'église de Saint-Donat.

L'étape 4

Saint-Donat - Lac Ouareau - Tremblant

L'étape 4 part de l'église de Saint-Donat, contourne le Lac Archambault sur la route 329, puis le grand tour du Lac Archambault, toujours sur le chemin Régimbald. Les participants tournent à gauche sur la route 125, puis entreprennent un aller-retour sur le chemin du Lac Baribeau, au bout du lac. Au retour, ils rejoignent la route 125 à droite, pour rejoindre le renommé Chemin du Nordet et le 3e et dernier point de ravitaillement à l'Auberge Castello. On termine en grand en contournant le Lac Supérieur avec un aller-retour vers le Parc du Mont-Tremblant, puis le défi du Chemin Duplessis jusqu'à l'arrivée au parc de la Chapelle.

***Pour les participants du 808 km : les étapes 5-6-7-8 se parcourent dans le sens inverse qu'elles l'ont été dans les premiers 404 km.**

- **Étape 5 devient l'étape 2 en sens inverse.**
- **Étape 6 devient l'étape 1 en sens inverse.**
- **Étape 7 devient l'étape 4 en sens inverse.**
- **Étape 8 devient l'étape 3 en sens inverse.**

Lien vers tous les parcours du Défi 808 Bonneville 2022 :

Parcours	KM réel	Lien
70 km	68.6	https://ridewithgps.com/routes/39801325
80km	82.1	https://ridewithgps.com/routes/39801366
125km	126.1	https://ridewithgps.com/routes/39801443
125km	128	https://ridewithgps.com/routes/39801764
202km	203.1	https://ridewithgps.com/routes/39844051
Étape 1	92.9	https://ridewithgps.com/routes/39801895
Étape 2	107.2	https://ridewithgps.com/routes/39801954
Étape 3	97.6	https://ridewithgps.com/routes/39802200
Étape 4	105.5	https://ridewithgps.com/routes/39802497
Étape 5	106.6	https://ridewithgps.com/routes/39802638
Étape 6	94.9	https://ridewithgps.com/routes/39802748
Étape 7	105.3	https://ridewithgps.com/routes/39802870
Étape 8	98.5	https://ridewithgps.com/routes/39803049
202/404km	403.4	https://ridewithgps.com/routes/39817932

Ravitaillements et chrono

Voici l'horaire et les adresses des postes de ravitaillement sur les parcours.

Vendredi 16 septembre :

	Namur Café Koko, 1133 QC-315, Namur, QC J0V 1N0	Arundel 14 Rue du Village, Arundel, QC J0T 1A0	Montfort Coin de Montée Sainte Marie et Route Principale Adresse la plus proche : 501 Rte Principale, Wentworth- Nord, QC J0T 1Y0
Type	Ravitaillement	Ravitaillement et chrono	Ravitaillement
Heures officielles d'opérations	8:00 à 13:00	9:00 à 15:00	10:00 à 14:00 Uniquement 404 et 808 km

Samedi 17 septembre :

	Ptit Bonheur Côté inverse à : Jeune- Air central: 1647 ch. Lac Quenouille, Lac Supérieur	St-Donat 381 Rue Allard, Saint- Donat-de-Montcalm, QC J0T 2C0	Castello 252 Chem. du Nordet, Lac- Supérieur, QC J0T 1P0
Type	Ravitaillement	Ravitaillement et chrono	Ravitaillement
Heures officielles d'opérations	7:45 à 12:00	9:30 à 13:30	11:00 à 16:00

ANNEXE 1

-

RÈGLEMENTS OFFICIELS DU DÉFI 808 BONNEVILLE

INFORMATIONS GÉNÉRALES POUR TOUS

Règles générales

Il est de la responsabilité de chaque participant de connaître et de se conformer au règlement.

Le Défi 808 Bonneville se déroule sur des routes publiques qui ne seront pas fermées pour l'évènement. Les participants partagent donc la route avec les véhicules automobiles et doivent rouler obligatoirement sur la voie d'accotement, en file. Les participants doivent en tout temps respecter et se conformer au code de sécurité routière.

Une violation aux règlements sera considérée comme un comportement antisportif, non sécuritaire et sera sanctionnée par le directeur de course du Défi 808 Bonneville. Ce dernier a l'autorité en tout temps d'intervenir afin de maintenir la sécurité (1), l'équité (2) et l'intégrité (3) du Défi 808 Bonneville.

Toutes les personnes associées au Défi 808 Bonneville sont des ambassadeurs de l'évènement et doivent en tout temps se conduire d'une manière à refléter positivement les valeurs du Défi 808 Bonneville et de la FAEQ.

Sécurité et urgences

La sécurité de tous les participants est la préoccupation la plus importante pour toutes les parties engagées dans le Défi 808 Bonneville. La sécurité prévaut au-dessus de toutes les autres règles. En situation d'urgence, veuillez contacter le 911 directement.

Tout accident, blessure ou abandon doit être communiqué à l'équipe du Défi 808 Bonneville le plus rapidement possible **Jonathan Collin au (514) 346-7862.**

PARTICIPANTS

Règlements du Défi

Afin d'être reconnu comme un participant qui a officiellement terminé le Défi, tous les inscrits doivent avoir complété la distance et toutes les étapes selon les limites suivantes :

- **Tous les défis de JOUR (70 – 80 – 125 – 202 – 240 – 404 de jour)**
 - Fin journalière : 19 h 00, aucun cycliste ne devra être sur la route après ce délai par mesure de sécurité
- **404 – 24 h en continu**
- Fin : samedi 17 septembre à 7 h 30

- **808 Solo - Équipe de 2 - Équipe de 4**
- Heure limite pour atteindre la station de chronométrage de l'étape 7 à Saint-Donat : samedi 17 septembre à minuit. Le chronomètre ne sera arrêté en aucune circonstance.

Un participant ne doit pas recevoir aucune aide de type de poussée ou de propulsion par une autre personne ou un véhicule.

Les participants peuvent marcher ou courir s'ils le désirent, pourvu qu'ils conservent leur vélo avec eux.

Aucun participant ou voiture d'équipe ne doit bloquer ou entraver la progression d'un autre participant ou d'une autre voiture d'équipe.

Sillonnage ou rouler en peloton

Les participants du 808 km et du 404 km en solo ne peuvent pas bénéficier du sillonnage. Tous les autres cyclistes peuvent rouler en groupe, **maximum de 12 cyclistes en file**, tel que prescrit par le **code sécurité routière**.

Les participants doivent rouler en tout temps sur l'accotement de la chaussée.

Parcours

Les cyclistes doivent parcourir tout le tracé exactement comme décrit dans le guide du participant.

Chaque kilomètre de chaque parcours de chaque défi doit être parcouru par le participant ou un membre de son équipe de relais. Dans le cas d'une erreur de parcours, par exemple, un virage dans une mauvaise direction, le participant doit retourner à l'endroit exact où il a quitté le parcours et continuer de rouler à partir de ce point.

Vêtements

- Le port du casque est obligatoire,
- Prévoir plusieurs vêtements de rechange adaptés selon la température annoncée,
- L'utilisation d'écouteurs est interdite.

RÈGLEMENT SUR LE VÉLO ET L'ÉQUIPEMENT

Aucun vélo avec assistance électrique ne peut être utilisé pour le 808 et 404 km. Le vélo électrique (e-bike) est accepté pour tous les autres défis.

- Tous les vélos doivent être équipés d'un système de freins fonctionnels et d'une trousse de réparation.
- Tous les vélos doivent être identifiés avec le numéro du participant.
- Tous les vélos doivent passer l'inspection par les officiels du Défi 808 Bonneville.

Il est fortement recommandé d'avoir un système de lumière et des piles de rechange.

STATIONS DE CHRONOMÉTRAGE ET ZONES DE TRANSITION

- Les véhicules accompagnateur auront un accès à un endroit **STRICTEMENT RÉSERVÉ** pour eux à l'intérieur de la zone de transition qui n'est **PAS** le même que celui des cyclistes.
 - Les cyclistes devront suivre les indications pour l'accès aux cyclistes.
 - Une fois la ligne de chronométrage franchie, ils devront descendre de leur vélo dans l'aire d'accueil.
 - Ils seront dirigés vers l'aire de départ pour se préparer et/ou se reposer.
 - Une fois prêts, ils continueront sur le parcours de façon sécuritaire.

PÉNALITÉS, DISQUALIFICATIONS ET ABANDONS

La pénalité pour une violation de ces règlements est la disqualification, à moins qu'une pénalité de temps soit attribuée, à la discrétion du directeur de course.

La violation d'un règlement qui n'entraîne pas une disqualification entraînera une pénalité de temps pour les participants ou équipes qui devra être purgée à la station de chronométrage de Saint-Donat.

Première offense : un total de 15 minutes

Deuxième offense : un total de 45 minutes

Troisième offense : DISQUALIFIÉ

Tout abandon doit être communiqué au directeur de course du Défi le plus rapidement possible au 514-346-7862.

Pour toute question, veuillez contacter Jonathan Collin au (514) 346-7862. Nous considérons que les règlements sont clairs et que vous serez tenus responsables en conformité avec ceux-ci. Le non-respect des règlements entraînera une disqualification à moins qu'une pénalité de temps soit donnée.

INFORMATIONS GÉNÉRALES POUR LES CYCLISTES ROULANT 24 HEURES EN CONTINU (808 KM et 404 KM)

Règles générales

Tous les participants et l'équipe de soutien doivent signer le formulaire de consentement et d'acceptation des conditions avant le début du Défi 808 Bonneville.

La présence à la réunion pré-Défi **est obligatoire** pour au moins un membre par équipe ou le participant inscrit individuellement.

Les membres de l'équipe de soutien doivent en tout temps respecter le code de sécurité routière; (arrêts obligatoires aux feux de circulation, aux panneaux d'arrêts, et rouler le plus possible à droite, etc.).

Dans l'idée de respecter l'esprit sportif, les membres d'une équipe de soutien ont le devoir de venir en aide à n'importe quel participant à n'importe quel moment.

Les participants et leur équipe de soutien sont en autonomie pendant tout le long d'une étape et sont dans l'obligation d'assurer leur propre sécurité en tout temps.

Si vous voyez un autre participant ou membre de l'équipe de soutien commettre un geste non sécuritaire ou antisportif, vous devez prévenir un officiel du Défi 808.

Tous les véhicules de soutien doivent transporter une trousse de premiers soins complète et un téléphone mobile.

Sillonnage ou rouler en peloton

Le sillonnage, ou rouler en peloton, n'est jamais permis pour les épreuves du 808 km et 404 km solo.

L'espace suivant doit être maintenu entre deux participants, à l'exception d'un dépassement :

- a) lorsqu'il roule sans la voiture d'équipe : 15 mètres d'écart (longueur de 3 voitures) entre un autre cycliste ou une voiture;
- b) lorsqu'il roule avec une voiture d'équipe : 100 mètres d'écart. Il doit y avoir assez d'espace entre deux participants pour que le trafic derrière puisse dépasser confortablement le participant et sa voiture d'équipe au même moment.

RÈGLEMENTS SUR LE VÉLO ET L'ÉQUIPEMENT

Vélo

Visibilité

En roulant la nuit (entre 19 h 00 et 7 h 00), chaque vélo doit être équipé d'un système fonctionnel et légal de lumière avant et arrière et ce système doit être EN MARCHE de 19 h 00 à 7 h 00 (sauf pour les participants du 404 de jour seulement).

- Tous les vélos doivent être équipés d'un phare avant (lumière blanche 300 lumens minimum) qui doit être allumé en tout temps.
- Tous les vélos doivent être équipés d'un feu arrière (rouge), qui doit clignoter et être visible à 200 mètres.

Bande réfléchissante

Lorsqu'ils rouleront la nuit, les participants devront porter sur eux ou sur leur vélo du matériel réfléchissant visible dans les quatre directions.

- Tout vélo devra avoir au minimum du ruban adhésif réfléchissant.
- Haubans de selle (minimum ¼ po de large par 3 po de long) Fourches - chaque côté (minimum ¼ po de large par 3 po de long).
- Pédales (visible du côté).
- Pédales ou souliers (visible de l'arrière).
- Roues (3 à 4 sections de 1 po à 3 po de long - ne pas appliquer sur la surface de freinage)

Note : collez d'abord du ruban électrique sur toutes les surfaces afin de bien retirer le ruban adhésif réfléchissant après l'évènement.

ÉQUIPE DE SOUTIEN – 808 km et 404 km (24 heures en continu)

Chaque participant ou équipe doit obligatoirement avoir une équipe de soutien qui doit être composée d'au moins deux personnes, autres que les participants de l'épreuve individuelle et du relais à deux.

Une personne doit être désignée capitaine de l'équipe de soutien. Elle agira à titre de porte-parole de l'équipe et du participant.

Les membres de l'équipe de soutien ne doivent pas courir ni marcher aux côtés, devant ou derrière leur participant, pour aucune raison (sauf pour offrir du ravitaillement pendant la

période de jour).

Le véhicule de l'équipe de soutien ne doit pas créer un avantage pour les participants en coupant le vent de face ou de côté.

Les équipes de soutien ne doivent pas nuire à la circulation automobile.

Les équipes de soutien ne doivent pas nuire au parcours des autres participants et de leur équipe de soutien.

Les véhicules de l'équipe de soutien ne doivent pas se garer ou être sur le parcours à proximité des cyclistes pour les 12 premiers kilomètres de l'épreuve (route 323 jusqu'à l'intersection de la route 117). Les participants devront faire leurs propres réparations mécaniques sur les 12 premiers kilomètres du Défi.

Conduite de jour

Les véhicules accompagnateurs de l'équipe soutien ne doivent en aucun moment suivre les participants durant le jour (de 7 h 00 à 19 h 00). La progression du véhicule de soutien pendant le jour se fait par dépassement (leapfrog). Le véhicule se stationne un kilomètre à l'avant du participant et attend que celui-ci le dépasse et soit hors de vue avant de reprendre sa route de manière sécuritaire.

Lorsqu'il est arrêté, le véhicule de l'équipe de soutien doit se garer complètement à l'extérieur la route, avec les clignotants d'urgence actionnés sur le véhicule.

Conduite de nuit

Si les membres de l'équipe de soutien ne sont pas disponibles pendant la nuit, pour quelque raison que ce soit, le cycliste ne peut pas poursuivre sa route et doit demeurer dans le véhicule de soutien.

Tous les participants doivent toujours être suivis par le véhicule de soutien de la façon la plus directe (10 m) et la plus sécuritaire qu'il est permis la nuit. Lorsqu'il suit un participant, le véhicule de l'équipe de soutien doit être le plus à droite possible afin de permettre aux autres conducteurs de voir et de dépasser le véhicule.

Il ne peut jamais y avoir deux véhicules de l'équipe de soutien ou plus derrière un participant. Le caravanage, ou deux véhicules d'équipe derrière un participant est strictement interdit.

VÉHICULE ACCOMPAGNATEUR

Les véhicules des équipes de soutien doivent être équipés des articles suivants :

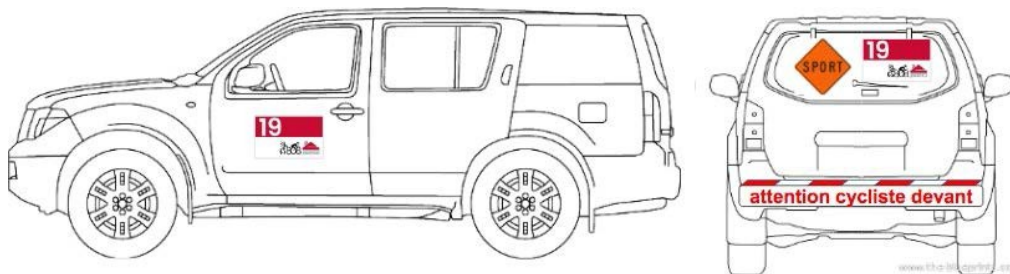
Le panneau « SPORT » (T-50-7) indiquant la présence d'une activité sportive sur un chemin public rétro-réfléchissant orange fluo doit avoir une dimension minimale de 750 mm sur 750 mm (fourni par l'organisation)

Trois autocollants magnétiques doivent être installés sur les véhicules accompagnateurs (deux côtés et un en arrière – fourni par l'organisation).

Un autocollant avec l'inscription « ATTENTION CYCLISTE DEVANT » installé derrière le véhicule. Le lettrage doit avoir 6 pouces de haut, et doit être rouge réfléchissant sur un fond blanc (fourni par l'organisation).

Les clignotants d'urgence doivent être allumés en tout temps pendant la nuit (19 h – 7 h) lorsque le véhicule accompagnateur suit le participant.

- Une trousse de premiers soins de base.
- Téléphone attitré (remettre numéro à l'organisation) avec l'application de tracking téléchargée (voir procédure en annexe).
- Chargeur de téléphone.
- GPS avec parcours téléchargé (ou téléchargé dans le téléphone intelligent).
- Eau et nourriture pour les cyclistes et personnel de soutien.
- Copie papier des directions routières (cue sheets).
- Dossard réfléchissant.
- Gyrophare.
- Lampe de poche ou frontale.



Les véhicules récréatifs (VR) ou fourgonnettes de camping ne sont pas acceptés en raison de leur largeur excessive. Le véhicule de soutien idéal est une mini-fourgonnette.

Les véhicules de soutien ne peuvent pas tirer de remorque d'aucune sorte.

Tous les véhicules accompagnateurs doivent avoir une preuve d'assurance valide.

SOMMAIRE DES INSPECTIONS OBLIGATOIRES

Validation de l'inspection du vélo

Lumières et bandes réfléchissantes

- _____ Phare avant (lumière blanche 300 lumens minimum) visible à 200 mètres
- _____ Feu arrière (rouge qui doit clignoter) visible à 200 mètres
- _____ Piles de rechange
- _____ Haubans de selle (minimum ¼ po de large par 3 po de long)
- _____ Fourches - chaque côté (minimum ¼ po de large par 3 po de long)
- _____ Roues (3 à 4 sections de 1 po à 3 po de long)
- _____ Pédales (visible du côté)
- _____ Pédales ou souliers (visibles de l'arrière)
- _____ Casque homologué
- _____ Numéro d'équipe sur la tige de selle
- _____ Dossard avec bandes réfléchissantes (pour les épreuves en continu seulement)

Validation de l'inspection du véhicule

Véhicule : marque, modèle et couleur

_____ Numéro de plaque d'immatriculation _____

- _____ Panneau « Activités sportives » (T-50-7) à l'arrière du côté gauche
- _____ Trois autocollants magnétiques (deux côtés et un arrière)
- _____ Un panneau « ATTENTION CYCLISTE DEVANT » à l'arrière
- _____ Clignotants d'urgence fonctionnels
- _____ Trousse de premiers soins de base
- _____ Gyrophare

Commentaires

L'inspection de l'officiel du Défi 808 Bonneville est finale. Si votre inspection d'équipement n'est pas satisfaisante, une seconde inspection sera nécessaire avant de prendre le départ.

Signature de l'officiel du Défi 808 Bonneville

Date _____

ANNEXE 2

—

APPLICATION GPS SUIVI EN TEMPS RÉEL

(pour les défis en continu, 404 km en 24h ou 808 km)

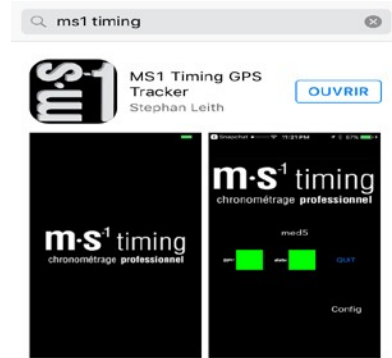
APPLICATION GPS – SUIVI EN TEMPS RÉEL

Téléchargement de l'app. GPS sur un tél. intelligent

INSTALLATION

iPhone – assurez-vous d'utiliser la dernière version sur le AppStore

1. Aller sur AppStore
2. Rechercher: Ms1 Timing (voir capture d'écran ci-joint)
3. Installer l'application
4. Accepter le suivi GPS/localisation "lorsque l'application est active"
5. Appuyer sur OK



Téléphone Android – assurez-vous d'utiliser la dernière version de l'Application

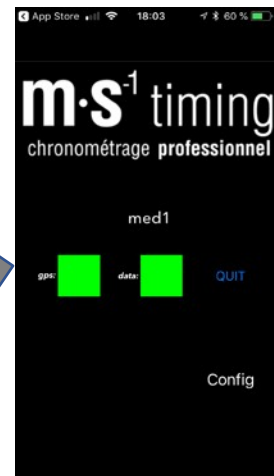
1. Allez sur Google Play application
2. rechercher: Ms1 Timing (voir capture d'écran ci-joint)
3. Installer l'application
4. Accepter le suivi GPS/localisation
5. Appuyer sur Ok



ENTREZ VOTRE CODE

1. Code : Entrer le Numéro/code qui vous a été fourni par l'organisation
2. Appuyer sur « Retour/Done »
3. Appuyer sur « Go »
4. **Vous devriez avoir les 2 carrés VERT** et "Quit"
5. Mettre l'application en arrière plan sans la fermer

2 carrés verts =
On peut vous suivre!



PROBLÈMES COURANTS

GPS Vert ou rouge et Data gris = Code non entré ou vous n'avez pas appuyé sur « Go »

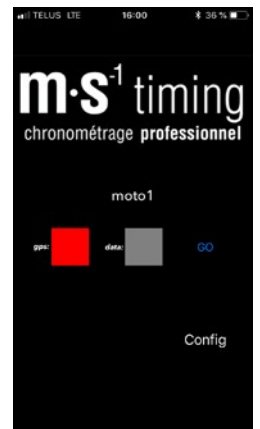


GPS rouge ou Gris = Localisation de GPS non activé

- Allez dans Réglages/confidentialité/Service de Localisation/MS1 timing : Lorsque l'app est active

ou

Absence de signal GPS (p. ex. dans un centre des congrès, hôtel, etc.)



Data Rouge (sans message): il n'y a pas de service de données sur le téléphone ou Zone sans couverture cellulaire;

Data Rouge avec message : Code entré incorrect,

Pour changer le code entré, appuyer sur « Config » pour revenir à l'écran précédent.

